

Le 6 juillet 2016



TRANSPORT SCOLAIRE 2016-2017

Voici des précisions importantes concernant le transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 :

Changement de trajets : Une modification importante des trajets implique que les arrêts des autobus ne se feront dorénavant qu'au service de garde des écoles sources (et de certaines anciennes écoles sources). Il n'y aura plus d'arrêt aux coins de rue, mais bien au service de garde de l'école source. Vous trouverez en pièce jointe la liste des écoles prévues où s'effectueront les arrêts. Notez qu'il n'est pas nécessaire d'inscrire votre enfant au service de garde de votre école de quartier. Vous devez cependant l'y conduire et attendre avec elle ou lui à l'arrêt qui vous sera indiqué. Une carte d'embarquement vous parviendra avant la rentrée scolaire, avec les informations pertinentes.

Droit au transport: Seuls les élèves de 2^e à 4^e année habitant sur le territoire d'une école source et à plus de 1,6 km de l'école Le Plateau ont droit au transport. Les élèves inscrits en libre choix et les élèves de 5^e et de 6^e année n'ont pas droit au service de transport scolaire.

Demande de place disponible : Pour les élèves de 5^e et 6^e année, une demande de place disponible payante pourra être faite en début d'année scolaire (177\$ pour un enfant ou 269\$ pour deux enfants et plus). Un nouveau formulaire sera disponible en début d'année scolaire, que vous pourrez remplir et remettre à l'école. Les demandes seront étudiées entre le 15 et le 30 septembre par le service de transport de la CSDM. Il ne sera donc pas possible d'avoir accès au transport scolaire pour les élèves de 5^e et 6^e année avant le mois d'octobre. Si la demande est acceptée, vous devrez faire parvenir à l'école un chèque libellé au nom de la CSDM. Vu le changement dans les trajets, il se pourrait qu'il y ait moins de places disponibles que par le passé dans certains autobus.

Début : Le transport scolaire pour les élèves admissibles débutera le 29 août, date du premier jour de classe. Des ajustements sont habituellement nécessaires en début d'année quant aux heures de départ et d'arrivée. Merci de votre compréhension.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'admission et de transport de la CSDM en cliquant sur le lien ci-dessous.

<http://organisationscolaire.csdm.qc.ca/files/P2015-1-Admission-et-transport.pdf>

En espérant que ces informations vous aident à bien planifier la prochaine rentrée scolaire, nous vous souhaitons un bel été !

Michel Roy

Directeur

École Le Plateau

